



LES ACTIVITES DU MNLE 93 au 4e trimestre 2024

Le marché des producteurs de Noisy-le-Sec



Le MNLE 93 était une fois de plus présent à ce marché paysan du dimanche 13 octobre 2024 à Noisy-le-Sec avec un stand de livres et de revues.

Une occasion d'allier la bonne alimentation et les produits du

terroir à la discussion du politique et de notre environnement, de retrouver des militants, des adhérents et de faire de nouvelles adhésions.

Le Comité de Pilotage des sites Natura 2000 de Seine-Saint-Denis

Le 15 octobre 2024 s'est réuni au Parc Georges Valbon le Comité de Pilotage des sites Natura 2000 du Département de la Seine-Saint-Denis.

Ce fut une réunion très intéressante qui a abordé les actions menées par le Département sur les parcs et zones Natura 2000.

Le président du Copil, Belaïde Bedreddine, a évoqué plusieurs sujets au cours de la discussion :

- La nécessité de réfléchir aux impacts des grands événements comme les JOP sur les zones Natura 2000
- Le fait que l'Aire des Vents devienne un grand espace de verdure, d'équipements sportifs extérieurs, en lien avec le parc Georges Valbon
- Il a exprimé son interrogation quant à l'impact de Green Dock sur la zone Natura 2000... et a annoncé une prise de rendez-vous pour discuter le sujet avec les acteurs de Gennevilliers.

Après avoir fait la promotion de « l'héritage » des JOP pour le 93, vendu et saccagé l'Aire des Vents à la Solidéo pour la construction du village des médias devenant ensuite des logements, mieux vaut tard que jamais dirons-nous !

Le COPIL a été suivi d'une visite du Terrain des Essences en cours de réaménagement, avant l'inauguration au public qui devait avoir lieu le 19 octobre mais qui a dû être annulée en fonction du temps exécrable. Une question reste toutefois en suspens, celle de l'information au grand public.



Les Ouettes d'Egypte nous ont accompagnés durant la visite du Terrain des Essences maintenant réaménagé pour le public

Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de Jacqueline Lorthiois, urbaniste et socio-économiste, spécialiste des liens entre territoires, emploi et travail, co-fondatrice du Collectif pour le Triangle de Gonesse.



Fortement engagée pour l'environnement, elle a œuvré sans relâche, toujours avec énergie, volonté de bâtir, de réfléchir et d'informer la population.

MNLE 93 et Nord-Est Parisien

**Siège : Maison des Associations
61 rue Victor Hugo 93500 Pantin**

Local : 121, rue du Parc 93130 Noisy-le-Sec

Mail : mnle-93@orange.fr

Le 8 novembre 2024, inauguration de nos nouveaux locaux à Noisy-le-Sec

Nous avons inauguré le 8 novembre nos nouveaux bureaux sur le site de l'ancienne usine SAFT à Noisy-le-Sec, devenue depuis fin 2023 l'Usine des transitions dédiée à l'économie sociale et solidaire. Ce fut l'occasion pour nous de mieux connaître les membres de la Fédération des Œuvres Laïques



(FOL93), La Ligue de l'Enseignement, les Francas qui nous accueillent dans ce lieu et de partager un moment très convivial avec le maire de Noisy-le-Sec Olivier Sarrabeyrouse, des élus de la municipalité et des membres d'associations de la ville.

Nos cakes salés et nos gâteaux « maison » ont eu beaucoup de succès, et nous remercions vivement celles et ceux qui ont mis la main à la pâte. Le quizz à partir de la roue du développement durable que nous avons retravaillé a suscité aussi de l'engouement, notamment pour organiser des ateliers avec les enfants lors d'un prochain marché paysan.

Nous avons cependant été déçus par le nombre réduit de nos adhérents, la raison étant peut-être le choix de la date de cette inauguration à la veille d'un week-end prolongé.

Merci à Catherine pour la réalisation du diaporama de nos actions les plus importantes, qui a tourné pendant toute la soirée.

Avec « STOP GALERE » élargissons la mobilisation

Au quotidien du fait de manque de moyens notamment humains, la qualité, la régularité des transports en commun d'Ile-de-France se dégradent. C'est le moment choisi par Mme Péresse pour affaiblir ces services publics en les ouvrant à une concurrence effrénée.

Ainsi au nom du règlement européen sur les obligations de services publics, elle enclenche avec sa majorité de droite la privatisation visant tous les transports en commun.

L'ensemble des réseaux de la RATP va être découpé en 13 lots attribués à des filiales de gestion privée de transports de bus. Les salariés sont confrontés à un véritable dumping social, c'est l'incertitude pour l'emploi, les acquis sociaux, les horaires et les conditions de travail. Pour les usagers c'est la hausse des tarifs, l'absence de régularité et de ponctualité, la remise en cause de lignes, d'arrêts et de modifications d'horaire.

Après les réseaux de bus ce sont les transiliens et les RER qui sont visés. C'est le risque d'un important report sur la circulation routière allant à l'opposé de l'indispensable diminution drastique des particules fines qui polluent notre environnement et portent atteinte à la santé. D'ailleurs Mme Péresse dans le SDRIF-E s'obstine sur un maintien du trafic

automobile à haute intensité.

Le mardi 12 novembre 2024, avec l'ensemble des groupes des élus régionaux de gauche soutenant l'initiative « Stop Galère », les syndicats de la RATP et des cheminots, le MNLE 93 NEP a distribué des tracts, fait signer des pétitions, participé au rassemblement devant l'hôtel de Région à Saint-Ouen.

Toutes vos conditions de transports collectifs en dépendent, rejoignez ce combat.



A Saint-Denis: De plus en plus cher ! L'éléphant accoucha d'une souris ! Sans nous inviter !

Depuis presque maintenant deux ans, le collectif bus de Saint-Denis démontre avec plans, pétitions, courriers, manifestations, que le Maire a pris une mauvaise décision en supprimant le passage des trois bus dans le centre-ville.

Mais dans le cadre de ses engagements et afin de faire preuve de pragmatisme face à cette opposition, le collectif bus a **testé, pour la deuxième fois, la navette** mise en service depuis deux mois.

Le **mardi 6 décembre, jour de marché, à 10h**, trois membres du Collectif au départ du quartier Floréal, accompagnées d'une autre personne qui est descendue à l'hôpital Delafontaine, ont effectué le parcours aller-retour. **Sur les dix arrêts, aucun autre passager n'est monté !**

Ce parcours en boucle semble avoir été conçu sur un coin de bureau par des personnes qui ne connaissent ni la ville, ni surtout les habitudes et les aptitudes de ses habitant.es.

Les arrêts sont trop peu nombreux, les emplacements peu judicieux et non aménagés pour les personnes à mobilité réduite, ce qui complique le parcours pour beaucoup d'habitant.es des quartiers Mutualité, Saussaie-Floréal-Courtille et Romain-Rolland.

Le prix du ticket d'un trajet est de 2 euros ou 1,50 euro acheté par carnet de 10 à la maison des seniors. Face à cela, **dans le contexte économique actuel, il est légitime de s'interroger sur le coût de ce contrat de prestataire privé par rapport au service rendu.** Coût qui se rajoute à ce qui est déjà payé à la Région, à Ile-de-France Mobilité pour l'investissement du réseau, qui est en cours de privatisation, des tickets de transport qui augmentent considérablement au 1^{er} janvier. Et

alors même que de plus en plus de collectivités territoriales prennent la décision de la gratuité. N'aurait-il pas été plus judicieux de diriger ce budget vers d'autres services comme les écoles, la jeunesse ou la médiation ?

Interpellé une nouvelle fois sur cette suppression, lors d'une de ses réunions de bilan de 4 ans d'autosatisfaction de gestion de la ville, en lui demandant de créer un comité de suivi avec des citoyen.es et le collectif bus, le maire de Saint-Denis prend à témoin la salle et « accepte » sous la condition que le collectif bus ne demande plus le retour des bus en centre-ville !

Le collectif lui écrit par retour qu'il veut la création d'un comité de suivi dont le collectif serait membre et demande une date de réunion souhaitée très prochaine. Faute de retour, son secrétariat est relancé régulièrement, encore ce 18 décembre.

Et par le plus grand des hasards, le samedi 7 décembre, le collectif apprend que le maire présidait une réunion au cours de laquelle il annonçait que le bus 239 irait maintenant place de la Résistance, donc qu'il le rapprochait du centre-ville !

Une fois de plus le maire affiche son plus grand mépris pour les milliers d'habitant.es qui ont manifesté leur besoin d'avoir un véritable service public des transports. Mais cette attitude n'est que la confirmation que le collectif a raison et qu'il ne veut pas reconnaître que sa décision, prise sans aucune concertation, juste pour son plus grand plaisir, est une grave erreur.

Le collectif bus et les milliers d'habitant.es ne lâcheront rien jusqu'à ce que les bus reviennent en centre-ville.

Victoire des riverains contre la société Victoria à Drancy

Après plusieurs mois de mobilisations soutenues par le MNLE 93, cette installation classée de recyclage des déchets du BTP, implantée à Drancy au mépris des règles d'urbanisme, vient enfin de quitter les lieux.

Il aura fallu plusieurs journées de blocages du site pour obtenir son départ. La preuve s'il en était besoin que l'action directe des citoyens peut faire bouger les choses !



Il n'y aura pas de crématorium sur le square de la Porte de la Villette : la mobilisation a payé !

Dans ce square, nous avons été nombreux à protester, à planter et replanter fleurs et arbres, nous avons organisé des moments culturels, nous avons invité habitant.es et élu.es à nous rejoindre - plus de 150 ont parrainé des arbres - nous avons recensé les oiseaux du site avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

**Merci aux parrains et aux marraines,
aux habitants et associations mobilisés,
votre lutte a été décisive.**

**Merci à tous les élus présents dès le début,
écologistes, communistes, socialistes, insoumis.
Merci à Monsieur le maire de Pantin Bertrand Kern
et à Monsieur le Député Bastien Lachaud.**

Maintenant une deuxième étape importante nous attend : casser réellement les murs des deux côtés du Passage Forceval pour que les habitant.es de Paris et de Pantin retrouvent la liaison douce piétonne et cycliste que la Préfecture de police de Paris leur a enlevée.

Le préfet mettait comme condition à la réouverture du passage sous le périphérique la mise en place d'un projet sécurisé, éclairé, entretenu, avec des animations pérennes. Eh bien ce projet nous l'avons travaillé et l'avons proposé lors de notre action du 23 novembre 2024 sur le square, où nous avons de nouveau planté 50 arbres et arbustes de différentes espèces.

Ce projet s'intitule « **Passage Forceval : lieu vivant d'art urbain** ». Il est né d'une rencontre avec un collectif de 70 artistes féminines de Street-art dont nous souhaitons mettre le travail en valeur. Les œuvres qui animent nos murs, bien qu'éphémères,



Jean-Marie en plein travail sur le Square Forceval

nous apportent une touche d'humanité et sont devenues un élément du patrimoine culturel des villes.

Nous avons présenté notre projet à Bertrand Kern qui s'est dit prêt à l'accompagner et un vœu a été émis le 18 décembre par le Conseil municipal de Pantin, demandant à la Ville de Paris de soutenir le projet et de rénover le square et à la préfecture de Paris la réouverture du passage à la circulation.

Nous souhaitons maintenant le présenter à François Dagnaud maire de Paris 19e, à Anne Hidalgo maire de Paris, ainsi qu'au préfet Nunez, à qui nous avons demandé des rendez-vous.

Notre projet a pour objectif de revaloriser la Porte de la Villette, de participer très activement à son réaménagement et de renouer des liens entre les habitant.es des trois communes de Paris, de Pantin et d'Aubervilliers.

Nous espérons que nous le verrons très concrètement prendre forme au cours de l'année 2025.



De nombreux élus étaient présents pour participer aux plantations le 23 novembre

Projection du documentaire : « Un petit paradis en Seine-Saint-Denis » de Jeanne Comode

Après une courte présentation par le maire de l'Île Saint-Denis, le documentaire s'est attaché à montrer la fragilité de la biodiversité qui existe sur la pointe nord de l'Île.

Espace classé Natura 2000, cette partie de l'Île est divisée en deux : un parc aménagé, où les habitant.es peuvent profiter de la nature, les enfants de jeux, et une partie fermée au public où sternes, martins pêcheurs, cormorans, ont tous leurs droits. Enfin presque, puisqu'en face, sur l'autre rive, à Gennevilliers, il y a le projet de Green Dock.

Le débat où participaient naturalistes, chargé.es de biodiversité, ornithologues, pédologues, chargé.es de gestion des parcs au Département, l'association Halage, a cherché à démontrer le paradoxe qui existe entre vouloir des espaces de tranquillité, de respiration mais accessibles tout le temps, toute la journée, et la nécessité de lieux où faunes et flores sont protégées afin de préserver la nécessaire biodiversité.

L'enjeu d'aujourd'hui est donc d'essayer de nous reconnecter, les enfants en particulier, à

la nature. La politique d'entretien des parcs Natura 2000 oblige à des mesures de gestion adaptées à ces objectifs.

Les intervenants ont souligné leurs difficultés à jongler entre un cadre réglementaire devenu contraignant, inadapté car non actualisé aux évolutions environnementales et climatiques, et répondre à la demande des habitant.es au besoin de nature, de renaturation de leur cadre de vie.

Ainsi, le PLUI du territoire de Plaine Commune, qui va être bientôt soumis à enquête publique, devrait en être la traduction.

Mais en même temps, il nous est demandé et à la nature même, de s'adapter, de faire preuve de résilience, alors que les avis des citoyen.es sont très peu écoutés.



Non aux forages pétroliers en Seine-et-Marne

La grande salle de l'Académie du Climat était pleine pour cette réunion publique organisée par plusieurs associations le 14 novembre 2024, pour dire NON aux forages pétroliers de Nonville et à leur extension sur le département de la Seine-et-Marne.

L'autorisation de nouveaux forages donnée par le gouvernement signifie l'aggravation de la menace sur l'alimentation en eau potable de la Ville de Paris et des communes de Seine-et-Marne pour 180.000 usagers. C'est aussi une catastrophe environnementale sans précédent qui se dessine et qui a été fortement dénoncée lors de cette rencontre.



2/3 des eaux sont en mauvais état en France à cause des nitrates, pesticides et autres substances dangereuses pour la santé.

Des centaines de captage ont fermé pour pollution et les industries lourdes risquent de contaminer encore plus, d'où le besoin impérieux de mener une lutte préventive pour préserver l'eau à la source.

Non aux nuisances à Dugny ! Non au projet de datacenter !

Le MNLE 93 a été particulièrement mobilisé autour de l'enquête publique concernant l'implantation d'un nouveau datacenter à Dugny du 15 octobre au 15 novembre 2024. Comme nombre d'autres projets, l'ouverture d'une enquête publique n'arrive qu'une fois que son implantation est déjà bien avancée, c'est aussi l'occasion pour une infime partie de la population de prendre connaissance des éléments qui ne font partie d'aucune concertation. Voici quelques extraits du tract réalisé le 10 octobre qui a été distribué à la population de Dugny.

C'est parallèlement à la rue Lorenzi et derrière la Bibliothèque du Musée National de la Marine, que le groupe nord-américain Digital Realty, promoteur et financier adoubé par les responsables de Paris Terres d'Envol, du Conseil Régional IDF, du Conseil Départemental, entend installer sur 9,5 ha **un Datacenter de 41 500 m², le plus grand de France**, d'une puissance une fois et demie supérieure à celui de La Courneuve situé sur le terrain ex Eurocopter (toujours pas en fonction).

C'est aussi **le plus grand projet en milieu urbanisé**. Aux USA ce type de Méga Data est construit dans les déserts, mais en France on va les installer dans les villes en milieu urbanisé. Peu leur importe la santé des populations !

Après les barres d'immeubles construites sur 8 ha de l'Aire des Vents, sacrifiées par le Conseil Départemental pour 70 € le m², vendu à des promoteurs immobiliers et actuellement revendu plus de 4000€ le m² (340 000 € le F4 de 80 m²), après l'extension de la station de dépollution et la transformation en gaz des eaux usées du Val d'Oise, c'est maintenant une vraie centrale thermique en pleine ville.

C'est par hasard que notre association MNLE 93 l'a appris en début d'année, alors que le dossier se préparait depuis 2 ans. Dès lors nous n'avons eu de cesse de demander une réunion publique et une consultation des Dugnysiens.es.

Qui a su qu'une Demande d'Utilité Publique (DUP) sur l'enfouissement par RTE des câbles à haute tension se faisait avec consultation des maires concernés, sur laquelle le MNLE 93 a réussi à s'exprimer avec **un avis extrêmement défavorable ?**

Quel a été l'avis de la municipalité, du maire de Dugny ? Aucune concertation, aucune réunion

d'information publique, aucune consultation des Dugnysiens.es.

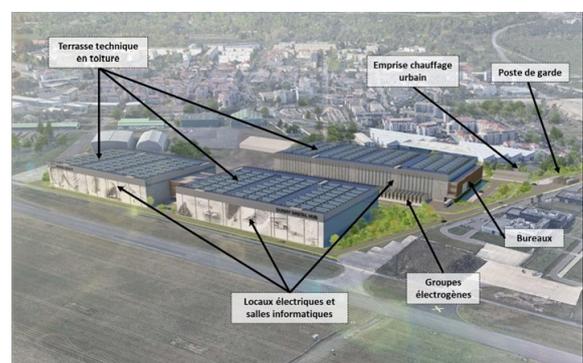
Qui est averti de ce projet ? Maire, Président du Département, Elus, Préfet..., tous le sont depuis plus de deux ans. Pendant ce temps, personne n'a évoqué, communiqué, informé, concerté les Dugnysiens.es, comme les associations.

C'est donc en guise d'enquête publique, une enquête confidentielle ou clandestine à laquelle on va assister sur ce projet de Datacenter à Dugny : une affiche sur un panneau devant la mairie, une autre accrochée sur la grille en bout de la rue Sébastien et Jacques Lorenzi. En dehors de cela, RIEN ! Quel mépris à l'égard des Dugnysiens.es, quant à leur environnement et leur santé.

Le MNLE 93 met en débat ces questions qui touchent à notre vie quotidienne, à la recherche de solutions pour répondre aux besoins de la population. Mais cela suppose de l'information et une vraie concertation avec la population.

- Qu'est-ce qui justifie la concentration extrême de Datacenters en Seine-Saint-Denis ? La recherche d'une implantation plus opportune de ce type d'équipement, proche de centrales nucléaires ou électriques n'est-elle pas plutôt à rechercher ?
- Quel est le besoin de ce type d'équipement à l'échelle nationale pour répondre aux besoins numériques ? Les usages du numérique ne sont-ils pas d'ailleurs à questionner ? Tout comme la maîtrise publique de données sensibles aujourd'hui entre les mains du privé (GAFAM) ?

POUR UNE REUNION D'INFORMATION PUBLIQUE ET UNE CONCERTATION DES DUGNYSIENS.ES !



UNE DATE A RETENIR : samedi 18 janvier 2025 à 14h30

LES VŒUX DU MNLE 93 NORD EST PARISIEN AUTOUR DE LA GALETTE

dans les locaux de Noisy-le-Sec-121 rue du Parc